



## **Compte- rendu de la réunion du Comité Education du 13 octobre 2022**

### **Personnes présentes:**

- Y. Lubraneski, maire,
- S.Tréhin, maire adjointe en charge de l'Education et du vivre ensemble,
- G.Lancelot, J.P. Gruffeille, C. Sagnella, élu(e)s,
- M. Bendayan, représentante parents d'élèves UPI,
- S. Réfol, cheffe de service éducatif de l'établissement des Tout- petits,
- C. Fauconnier, directrice de l'école maternelle,
- K.Roizil, enseignante de l'école élémentaire
- G.Lambaut, responsable des services périscolaires,
- J.Pezot, habitant des Molières et bénévole d'une association de la commune.
- V. Basselet, volontaire service civique

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **- Tour de table**

#### **- Points sur la rentrée scolaire et périscolaire**

#### **Ecoles :**

3 classes à l'école maternelle :

21 PS (Mme Fauconnier), 18 MS (Mme Aliliche), 21 GS (Mme Tonnerre)

5 classes en élémentaire :

19 CP (Mme Bouvier), 23 CE1/ CM1 (Mme De Oliveira), 25 CE2 (Mme Roizil)

20 CM1 (M.Tizaf / M. Delpech)

27 CM2

Concernant la classe de CM2, à ce jour une première enseignante a été nommée jusqu'à la fin du mois de septembre, puis remplacée par un enseignant. Lui- même a été nommé sur un autre poste.

Un(e) autre enseignant devrait être nommé(e) pour une durée indéterminé

Classe des Tout- petits :

Retour positif de Mme Réfol quant aux échanges entre élèves et à l'intégration de la classe des Tout-petits au sein de l'école. Même ressenti concernant les enseignants de la classe des Tout- petits et ceux de l'école.

#### **Périscolaire :**

Difficultés de recrutement d'un nouvel agent. Toutefois le taux d'encadrement est respecté avec 1 agent pour 14 enfants en maternelle et 1 agent pour 18 en élémentaire. Néanmoins la présence d'un agent supplémentaire serait plus confortable pour tous.

Départ en retraite de Corinne Servières ATSEM (PS) remplacée par Katarina Valant nommée sur le poste d'ATSEM en PS.

Madame Robert fait office d'ATSEM pour la classe nouvellement créée.

Recrutement de Madame Liudmyla Mosjan et de Madame Eléna Cheschurina qui assurent les temps d'accompagnement en garderie, de restauration scolaire en maternelle et élémentaire, ainsi que des tâches ménagères.

#### **- CME (conseil municipal des enfants)**

En ce qui concerne le CME cette année, faute de candidatures suffisantes pour le nombre de places prévues (7 places disponibles et 6 candidatures), tous les enfants qui ont candidaté en présentant un projet ont été élus.

#### **- Caisse des écoles :**

Pour la caisse des écoles 20 dons ont été effectués en maternelle et 20 en élémentaire.

A souligner : c'est un niveau qui n'a jamais été aussi bas.

Pour la préparation du salon artisanal et du marché gourmand (12 et 13 novembre), des bénévoles supplémentaires seraient les bienvenus.

4 projets de l'école maternelle ont été financés à 100% par la Caisse des écoles

A ce jour pas de projet encore défini à l'école élémentaire. Le projet de classe découverte en général réservé aux élèves de CM2 n'est pour l'instant pas étudié vu la succession des enseignants depuis la rentrée.

#### **- Parcours de découverte**

Thème choisi, en maternelle, pour l'année 2022/ 2023 : les métiers. Etude du métier de pompier durant la première période.

Nouvelle intervenante : S. Gindre (modelage et fabrication de marionnettes) interventions selon les périodes en maternelle ou élémentaire.

Durant toute l'année scolaire des interventions menées par des partenaires extérieurs seront proposées aux enfants de la MS au CM2 selon un calendrier en cours de rédaction :

**Le SIAHVY** (Syndicat intercommunal pour l'aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) interviendra les jeudis après-midi du 10 novembre au 15 décembre 2022 afin d'aborder différents thèmes autour de l'eau:

- Le petit cycle de l'eau pour les maternelles
- La faune et la flore des zones humides pour les CP
- Le grand cycle de l'eau pour les CE1.

Ces après-midis alterneront avec une animation en extérieur si la météo le permet et ont pour objectif de sensibiliser les enfants à la préservation de la ressource en eau.

#### **La MAIF, description des interventions:**

Une intervention autour d'un jeu de société, a eu lieu avec la MAIF prévention le jeudi 13 octobre à l'occasion de la journée nationale de la résilience et de la réduction des catastrophes naturelles auprès d'un groupe de CP et de CM1. Animation intéressante, instructive avec un jeune public enthousiaste.

PERIODE 2 : 17 novembre 2022, « Complot dans le dico ».

Spectacle pour les CE2, CM1, CM2. Durée 1h environ. Dans la salle du Paradou.

Prolongements : 3 capsules à voir sur prévention maif/ film un code d'accès sera communiqué (valable 10 jours et qui peut être communiqué aux parents).

PERIODE 3 : du 26/01/2023 au 16/02/2023

Prêt d'exposition « Prudents contre les accidents », risques domestiques.

6 panneaux à installer sur des grilles.

Livrets individuels fournis par la MAIF pour les élèves de PS/MS/GS/CP pour accompagner l'exposition.

L'exposition

pourra être vue également par les autres classes.

PERIODE 5 : 25 mai 2023

Permis piétons

Film/ tests/ permis

Classe de CE2

PERIODE 5 : 1er juin 2023

« Les gestes qui sauvent » Classes de GS et CP, 1 heure pour chaque classe.

#### **Projets avec le Parc Naturel Régional :**

Demande de subventions auprès du PNR pour la troisième année pour animation sur le thème de la sensibilisation à l'environnement. Chaque demande de subvention s'accompagne du montage d'un dossier conséquent (un par niveau de classe), à savoir un volet présentation du projet (contexte, objectifs pédagogiques), un volet acteurs du projet, enfin le calendrier et le budget prévisionnel. Contacter les intervenants pour s'assurer de leur disponibilité pour organiser leurs interventions et communiquer avec les intervenants habituels pour que selon le thème choisi pour l'animation ils puissent prévoir des prolongements en lien avec cette animation.

Au-delà de la subvention pour des animations, une subvention pour du matériel et de la documentation peut être accordée.

A l'heure actuelle il est nécessaire dans un premier temps de cibler les animations en fonction de l'âge des enfants et de s'assurer que l'animation ne leur a pas été proposée les deux années précédentes. Un livret d'offres pédagogiques est proposé par le PNR.

#### **- Point sur les réfections des cours d'école**

Un cahier des charges a été transmis à 6 cabinets d'étude, 2 bureaux d'études ont répondu positivement : BATT et La Fabrique/ Cube 2.

Ils ont été reçus individuellement, dans le cadre d'un entretien, par des élus, Marion Doubre (PNR) et Armelle Macquet. Les élus doivent se réunir avec Mme Doubre vendredi 14 octobre afin de décider quel cabinet est retenu. La décision sera prise suite à une analyse détaillée des deux propositions.

#### **- Projet éducatif de territoire 2023/ 2026**

Le projet éducatif actuel s'achevant en juillet 2023, la commune doit dresser un bilan du PEDT 2020/ 2023 et élaborer celui de 2023/ 2026. Celui-ci doit être soumis aux services de l'Education nationale pour validation en avril 2023.

Lors de ces premiers échanges il a été rapporté une opposition des enseignants à la semaine de 5 matinées de classe qui procurent trop de fatigue chez les enfants selon eux. Ces derniers seraient partisans de la semaine de 4 jours avec un PDD le mercredi matin.

Deux scénarios se sont esquissés lors de cette commission : soit retravailler le PEDT actuel en vue d'une amélioration ou bien revenir à la semaine de 4 jours avec le PDD le mercredi.

Toutefois ces deux pistes méritent réflexion et d'autres propositions peuvent tout à fait émerger suite au travail mené avec le Comité Education. Il est à noter que les parents d'élèves pourront faire remonter auprès de leurs représentants leurs remarques. Les services de l'Education nationale mettent à la disposition de la commune une personne, Mme Guénault, qui peut l'accompagner dans la rédaction du bilan et celle du nouveau PEDT.

La date du 21 novembre pour la rencontrer avec le Comité Education est retenue, sous réserve de sa disponibilité. Confirmation de la date sera donnée au Comité Education.